

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3837-2013

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ
MÉTRO**, société dûment constituée, ayant
sa principale place d'affaires au 1717, rue
du Havre, en les ville et district de Montréal,
province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE
DE CONFIDENTIALITÉ**

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussigné, FRÉDÉRIC MOREL, directeur, Approvisionnement gazier, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de la demanderesse et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. La demanderesse est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Elle demande la confidentialité des noms des contreparties contenus au tableau de la réponse à la question 9.2 à la Demande de renseignements n° 14 de la Régie, et reproduites à la pièce Gaz Métro-19, Document 12;
4. En effet, Gaz Métro s'est engagée contractuellement à préserver la confidentialité de cette information;

5. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:


FRÉDÉRIC MOREL

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 28^e jour de février 2014





Commissaire à l'assermentation pour tous les districts